

aux galeries des mines de houille : dans notre siècle d'égoïsme, ses propriétaires n'ont songé qu'à encaisser le prix de leurs arbres, sans penser à reboiser ses pentes pour leurs descendants.

Ce monticule, d'où la vue est magnifique sur toute la plaine et sur les montagnes environnantes, porte le nom étrange de *Suc de la Violette* : cette appellation est bien faite pour faire rêver l'étymologiste, qui, en considérant l'orthographe moderne, y chercherait en vain l'humble violacée qu'elle rappelle, cette plante si douce, symbole, chez les vieux Celtes, de l'innocence et de la virginité.

*Le suc*, c'est le *sû* celtique, le sommet arrondi de la hauteur (1) : à la *san Lu*, dit un proverbe patois, *l'hivar est au sû*.

*La violette*, c'est la transformation populaire d'un autre nom patois, *le violèt* (2), que Rochefort explique comme étant *la petite voie* dans l'ancien langage français ; or, le suc de la violette confinait à un vieux chemin, *iter vetus* ou *antiquum* (3), passant par Périgneux, dont une branche allait à Saint-Rambert et l'autre à Saint-Galmier, par Saint-Marcellin, Sury, Veauchette, etc. Ce monticule, nous ne le rappellerions pas pour l'étrangeté seule du nom, si son sol encore vierge ne laissait parfois paraître à la lumière des débris enfouis de la plus haute antiquité. A la suite des pluies violentes qui dégradent ses pentes, il se forme, à tra-

(1) *Suc*, *supt* ou *sû* : P. Gras, *Dict. du patois forézien*.

(2) *Violetum*, diminutif de *violus* d'après le *Glossaire* de Ducange. — P. Gras donne également, *loc. cit.* le mot *violèt*, sentier, chemin à talons.

(3) Voy. la note 406 des *Voies antiques déterminées par les hôpitaux du Moyen-Age*, par M. Guigue, qui cite *iter publicum tendens de Ragneberto versus Payriniacum* (Terrier de Verrières, de 1372, f° 49) et *iter anticum de Sancto Marcellino apud Payriniacum* (terrier de St-Marcellin de 1395, f° 68).